



Travaux par points chauds

DESCRIPTION

Cette formation est destinée aux personnes ayant une responsabilité dans l'organisation de la sécurité en entreprise ou en collectivité dans le cadre de leur mission de suivi des chantiers ou travaux nécessitant la rédaction de permis de feu.

Code CPF :

Référence Formation : CEC-INCTPC-01

Objectifs

Connaître les mesures préventives et les mesures de surveillance relatives aux travaux par points chauds.

Public

Tout public

Programme

PARTIE THEORIQUE :

- Le feu
- La combustion
- Le triangle du feu
- Travaux par points chauds : définition ; opérations concernées
- Le permis de feu : présentation ; rédaction ; responsabilité des signataires
- L'évaluation des risques
- Les consignes de sécurité : avant les travaux, pendant les travaux, après les travaux

PARTIE PRATIQUE :

- Exercices pratiques
- Etude de cas

Prérequis

Aucun

Durée et organisation

1/2 journée à 1 journée- 4 h à 7h

Textes de référence

Décret n° 92-158 du 20 février 1992 fixant les prescriptions d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

Effectifs

1 - 10 personnes

Moyens pédagogiques

- Vidéo projecteur et rétroprojecteur
- CD Rom relatifs à la problématique incendie
- Supports de cours individualisés


Modalités d'évaluation

Exercices de mises en situation pratique.

Modalités accès VAE

Nous consulter

CALENDRIER

 Nous
contacter

TARIFS

- Prix de groupe : 675 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

 Voir la fiche sur le site

 Contactez-nous pour en savoir plus

© CECYS 2024